

# 36 000 communes

LE MENSUEL DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

N° 423

MARS 2025

DOSSIER

# Sécurité, faire face aux foudres

RÉSEAU

L'itinérance contre  
la désertification médicale

FENÊTRE SUR

Lutter contre la précarité  
mobilité en ruralité

Édité par l'Association des  
maires ruraux de France  
(AMRF) // 302 rue Garibaldi  
69007 LYON

**Fondateurs :**

Etienne Furtos, Jean Herbin,  
François Paour,  
Gérard Pelletier,  
Pierre-Yves Collombat,  
Andrée Rabilloud

**Rédaction :**

302, rue Garibaldi  
69007 LYON  
Tél. 04 37 43 39 80

**Directeur de la publication :**

Michel Fournier

**Directeur de la rédaction :**

Cédric Szabo

**Rédaction en chef :**

Pierre-Marie Georges

**Journaliste :** Lilou Wattier

**Comité de rédaction :**

Daniel Barbe, John Billard,  
Jean-Paul Carteret,  
Dominique Chappuit,  
Guy Clua, Sébastien  
Gouttebel, Michel Gros,  
Nadine Kersaudy,  
Eric Krezel, Fanny Lacroix,  
Yvan Lubraneski, Gilles Noël,  
Louis Pautrel

**Impression :**

Imprimerie IPS // Dépôt  
légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2025 //  
CPPAP 0626 G 84400 //  
ISSN 0245 - 3185

**Relation abonnés - Réseau :**

Catherine Champeymont  
Tél. 04 37 43 39 80  
amrf@amrf.fr

**Abonnements :**

Adhérents 19 €,  
Non-adhérents 37 €,  
CCP LYON 1076-40 Y

Photo de Une : ©DR - Firefly

## Vous avez une question ?

**contactez l'AMRF**

☎ 04 37 43 39 80

✉ amrf@amrf.fr

**et retrouvez-nous sur**

🌐 www.amrf.fr

in @amrf

🦋 @mairesrurauxamrf

f @mairesrurauxamrf

## Des maires au service des maires

# Édito

## Les nouveaux chevaliers

En visite récemment aux Invalides à Paris, j'ai découvert le musée de l'armurerie. Exceptionnel !

À cette époque moyenâgeuse, tout roi et tout seigneur, se devait pour partir au combat de se protéger avec une armure métallique qui englobait le corps de la tête aux pieds.

Même si cette armure limitait les mouvements, elle permettait les corps à corps avec une plus grande sécurité. Être chevalier au service du roi signifiait des valeurs de courage, d'honnêteté, de don de soi et de protection des plus faibles.

L'adoubement des chevaliers était alors une cérémonie obligatoire.

La violence quotidienne de notre société actuelle devra certainement obliger tout responsable à faire de même ! Et les Maires, nouveaux chevaliers, sont en première ligne !

## Si le chevalier était au service du roi, le maire est au service de la République

Pour notre protection, si le métal n'est plus d'actualité, nous devons exiger d'autres équipements.

C'est pourquoi l'AMRF propose à l'installation des maires, en guise de bouclier, la remise d'un kit de protection avec un signe de reconnaissance de la fonction, comme des insignes, brassards et autres, pour faire face aux excités de la vie locale.

En guise de lance et d'épée, un système de caméra piéton réduirait les incompréhensions et les mises en doute des violences verbales et physiques exercées à notre rencontre !

Il n'est plus possible d'accepter que notre parole d'officier de police judiciaire dans l'exercice de notre fonction sur le territoire communal puisse être contestée.

De plus, l'AMRF propose de mettre en place une journée du maire à chaque élection communale, permettant de faire reconnaître à tout administré l'importance de notre mission au service de tous.

Ce pourrait être une journée de formation avec remise de ce kit et avec prestation de serment auprès du tribunal en présence du Préfet et du Procureur de la République.

L'armure et l'adoubement des temps modernes en quelque sorte, car si le chevalier était au service du roi, le maire est au service de la République !

**MICHEL FOURNIER**  
Président de l'AMRF



# 4

## BRÈVES

# 7

## DOSSIER

### SÉCURITÉ, COMMENT LES MAIRES FONT FACE ?

Loin des débats sécuritaires idéologiques, les élus ruraux sont confrontés à la réalité concrète de la multiplicité des enjeux en matière de sécurité. Cela touche autant leur protection personnelle, et plus globalement leur aptitude à exercer leur fonction, que leur capacité à garantir la sécurité de leur population et la cohésion de leurs territoires. Souvent loués comme les « fantassins de la République », il y a aujourd'hui urgence à leur fournir un véritable bouclier...

# 13

## ACTUALITÉS

**Scrutin de liste** / sécuriser  
les conseils municipaux

**Patrimoine** / le succès du programme  
d'Airbnb

**Sport** / quelle part pour le rural ?

**Villages d'Avenir** / une première  
analyse chiffrée

**Aménagement** / retour sur l'idée  
d'exode urbain

# 16

## RÉSEAU

MARNE // Le nouveau président  
Jean-Luc Ferrand

FRANCE // Une pétition pour  
rééquilibrer les compétences

ARIÈGE // Développer l'éducation  
artistique et culturelle

GRAND EST // Un pacte régional  
pour les ruralités

FRANCE // Formez-vous avec l'AMRF  
aux énergies renouvelables

FINISTÈRE // Initiative locale  
de mobilité partagée

NIÈVRE // Agir contre la  
désertification médicale

HAUTE-SAÔNE // Des dispositifs  
itinérants d'accès aux soins

# 21

## FENÊTRE SUR

### LA MOBILITÉ FACTEUR DE PRÉCARISATION DES POPULATIONS RURALES

L'étude sur les mobilités rurales de Wimoov donne à voir de profondes inégalités territoriales, avec deux fois plus de ruraux en situation de précarité mobilité qu'en ville. Un constat partagé qui doit être un levier de sensibilisation sur l'urgence d'agir.



## Câlino- thérapie méprisante

La victoire des territoires contre les suppressions de 4 000 postes d'enseignants dans le budget 2025 a des arrière-goûts amers. Le cumul des baisses d'effectifs sanctionné par les Dasen lors des réunions académiques est déjà dur à avaler. Plus encore dans le monde rural, dont on sait

que l'impact social de la fermeture d'une classe ou d'une école est plus fort sur les familles et le temps de trajets de l'enfant. Faisant fi de ces réalités, plusieurs Dasen ont choisi de dissimuler le sort réservé à la ruralité.

La méthode ? Classique. On compte comme urbaines des communes rurales en s'affranchissant de la définition officielle, imaginant que le maire rural se confond avec un « lapin de trois semaines ».

Le but : présenter à la presse, avant de le faire aux élus, des chiffres aux apparences pro-ruralité, alors que les campagnes sont en réalité plus fortement impactées par les choix de l'État. C'est ce qui s'est passé pour la future rentrée dans le Puy-de-Dôme et ailleurs.

Si chacun sait que la démographie scolaire diminue partout, l'urbain est fortement concerné, mais le rural doit être appréhendé de manière spécifique. C'est

ce qu'ont rappelé de nouveau les Maires ruraux de France dans un communiqué de presse, constatant que les « Observatoires des dynamiques rurales », ouverts par l'État, servent surtout « à faire passer la pilule » plutôt qu'à coconstruire.

Déplorant l'écart entre la promesse du plan France Ruralités et la réalité du dialogue de terrain, les Maires ruraux affirment que « *l'École rurale est une chance pour nos enfants ; elle mérite une vision prospective sur trois ans et une véritable concertation entre Éducation nationale et élus de terrain* ». En face, certains représentants de l'État préfèrent passer outre son propre engagement à mener un véritable politique d'aménagement scolaire du territoire, en rajoutant une forme de mépris pour tenter de dissimuler une entreprise de fragilisation accélérée de l'école rurale, quand elle mérite considération et approche spécifique. ●



## Le site du mois

Saint-Priest-Ligoure, commune de Haute-Vienne de 700 habitants (et 4 100 hectares), a mis à disposition des internautes un dispositif de diagnostic d'actes de cyber malveillance. Depuis le site communal, portail d'entrée des services, un administré (ou toute personne de manière générale) pensant être victime peut faire un diagnostic en ligne et y donner les suites adéquates. Ce module "Assistance Cyber en Ligne", accessible en bas à droite du site, est mis à disposition des communes par [Cybermalveillance.gouv.fr](https://cybermalveillance.gouv.fr).

À découvrir : <https://stpriestligoure.com/>



# 13 300 000 000

13,3 milliards d'euros, c'est le montant des dépenses de voirie des collectivités pour la seule année 2023.

Dont 7,1 Md€ pour les communes et leurs groupements, gestionnaires de 717 000 km de voirie (sans compter les communes de moins de 3 500 hab., qui ne sont pas tenues de ventiler leurs dépenses, soit a minima 1 milliard supplémentaire si on considère que la voirie occupe 5 % des budgets communaux).

Entre 2017 et 2023, les dépenses de voirie du bloc communal ont augmenté de plus de 25 %, avec des hausses particulièrement marquées en ruralité.

Une charge de ruralité confirmée par l'analyse des dépenses des départements (377 000 km de voirie pour 5,9 Md€ de dépenses), avec dans les 16 départements les plus ruraux des dépenses par habitant en voirie deux fois plus élevées que dans les 10 départements les plus urbanisés.

Source : Bulletin statistique de la DGCL - Février 2025

## Ils ou elles ont dit...

L'origine du ZAN ne se trouve pas seulement dans des revendications ou exigences écologiques, le ministère de l'Agriculture (via son service statistique Agreste) a joué un rôle central dans le cadrage des débats sur l'artificialisation, [en véhiculant] une image abusive de la bétonisation, [dont] des spécialistes ont contesté la dramatisation

Le chercheur **Eric Charmes** dans un article publié dans la revue la Vie des idées, le 14 février

Avec un pourcentage très important d'entreprises localisées en milieu rural, je ne comprends pas que les dirigeants des grandes entreprises françaises ne programment pas de rencontres avec les acteurs engagés de la ruralité que vous êtes

Le PDG du groupe La Poste **Philippe Wahl**, lors d'un échange avec l'AMRF le 12 février

La ruralité est une richesse qui alimente la ville en ressources. Elle dispose d'un patrimoine remarquable qui génère une économie touristique : le patrimoine est un élément de fierté et d'identité

La ministre **Françoise Gatel** dans le journal L'Est Républicain du 19 février

## En bref.

**Ruralité** / La dernière lettre d'information du Parlement rural français vient d'être publiée, avec les actualités récentes du PRF et notamment le Prix médias et ruralités et la 4<sup>e</sup> session territoriale du PRF sur le thème « Énergies et ruralité ». [www.les-nouvelles-ruralites.com](http://www.les-nouvelles-ruralites.com)

**Culture** / La 26<sup>e</sup> édition du festival Caméras des champs revient du 18 avril au 18 mai 2025 à Ville-sur-Yron, en Meurthe-et-Moselle (54). L'accès aux projections demeure en entrée libre et gratuite. [www.cameradeschamps.fr](http://www.cameradeschamps.fr)

**Entrepreneuriat** / Le programme Entreprendre la Ruralité, initié par la Fondation Entreprendre, a expérimenté des dispositifs d'accompagnement en faveur de l'entrepreneuriat de territoire en milieu rural. Leur travail aboutit aujourd'hui à la publication d'un guide dédié en appui sur un manifeste. [www.fondation-entreprendre.org](http://www.fondation-entreprendre.org)



**Mobilité** / Mai à vélo est un événement national de promotion et d'animation autour du vélo et des mobilités actives. Il rassemble de manière festive toutes les initiatives et événements cyclables en France organisés du 1<sup>er</sup> au 31 mai notamment par les collectivités. Une opportunité pour renforcer votre politique cyclable locale! <https://maivelo.fr>

**Vos salles municipales** / « Espace sur demande » est une plateforme en ligne qui facilite la réservation des salles de réunion, gymnases, salles des fêtes ou encore parkings... Soutenue par l'ANCT, cette initiative offre aux communes un outil de valorisation de leur patrimoine public. <https://espacesurdemande.anct.gouv.fr>

27  
28  
29

JUIN  
2025

27<sup>e</sup> ÉDITION

# JOURNÉES du PATRIMOINE DE PAYS

TERRE  
À TERRE

ANIMATIONS TOUS PUBLICS, PROGRAMME NATIONAL SUR : [WWW.PATRIMOINEDEPAYS-MOULINS.ORG](http://WWW.PATRIMOINEDEPAYS-MOULINS.ORG)

PATRIMOINE  
Environnement



maisons  
paysannes  
de france



Atrium  
patrimoine & restauration





# SÉCURITÉ, COMMENT LES MAIRES FONT FACE ?

© DR - Adobe Firefly

Loin des débats sécuritaires idéologiques, les élus ruraux sont confrontés à la réalité concrète de la multiplicité des enjeux en matière de sécurité. Cela touche autant leur protection personnelle, et plus globalement leur aptitude à exercer leur fonction, que leur capacité à garantir la sécurité de leur population et la cohésion de leurs territoires. Souvent loués comme les « fantassins de la République », il y a aujourd'hui urgence à leur fournir un véritable bouclier...

**F**antassins, grognards, piliers, vigies, armatures, digues... que n'a-t-on pas donné comme qualificatif aux maires ! Mais pour quelle réponse sur le terrain ? Si des événements répétitifs d'agressions d'élus locaux continuent d'alimenter les gazettes, jusqu'à quel seuil d'alerte cette violence peut-elle encore monter ? Car si la violence quotidienne de la société est un mal aux origines multiples, elle cible souvent de manière privilégiée celles et ceux qui exercent une autorité locale, en particulier les élus (page 8). Pour les Maires ruraux de France, la réponse est claire : « *si la République peut compter sur l'engagement des élus, ces derniers doivent pouvoir compter sur l'engagement de notre République* ».

Au-delà du sujet éminemment important du statut de l'élu (page 10) et ses déclinaisons attendues pour renforcer l'élu local dans ses fonctions,

**« Si la République peut compter sur l'engagement des élus, ces derniers doivent pouvoir compter sur l'engagement de notre République »**

l'AMRF prône l'urgence d'accompagner les maires dans leur prise de fonction. La perspective du renouvellement des conseils municipaux à venir doit être une opportunité pour sanctuariser le rôle des élus et faire respecter la fonction de Maire. Loin des débats nationaux, c'est à l'échelle locale, dans le cœur battant de la République, que les maires agissent pour préserver la démocratie.

Dans un contexte international bouleversé, il est utile de rappeler que la démocratie ne saurait se réduire à la désignation d'un leader suprême. Au contraire, face aux tensions sociales et économiques, il est urgent de répondre sur le terrain à la radicalisation du sentiment d'abandon (page 12). Comme l'analysait Alexis de Tocqueville lors de son séjour aux Etats-Unis au début du 19<sup>e</sup> siècle, surpris par « *toutes les passions factices que l'imagination peut créer* » et « *les perturbations profondes que cela génère sur le corps politique* », il en tira sa certitude que la démocratie devait s'arrimer sur des autorités locales décentralisées, et d'affirmer que « *c'est dans la commune que réside la force des peuples libres* ». Face au mécontentement qui s'exprime de plus en plus fort dans les villages, les élus ont besoin de pouvoirs nouveaux et concrets pour consolider la vie locale. ●

## La hausse des violences envers les élus ruraux

**Q**u'ils soient jeunes, comme ce maire menacé de mort dans les Vosges, ou plus expérimentés, comme cet élu de la Nièvre agressé alors qu'il tentait de faire respecter l'ordre public, les atteintes aux élus ruraux ont connu une augmentation notable ces dernières années. Pour s'en rendre compte, les 2759 procédures ouvertes en 2023 en France (voir chiffres clés) correspondent en moyenne à 53 atteintes par semaine ! Des chiffres dont on sait qu'ils sont sous-estimés car de nombreux élus hésitent à signaler les agressions dont ils sont victimes – mais dont l'augmentation importante s'explique néanmoins en partie par un recours mieux systématisé au signalement. Mais quelle que soit la raison de la hausse, la violence fait aujourd'hui partie du quotidien des élus, avec près de 10% de violences volontaires. Plusieurs facteurs mêlant tensions sociales, crises économiques, réduction des effectifs de gendarmerie et transformations du rôle des maires peuvent en être la cause.

### Une montée générale des tensions sociales

Dans un climat de défiance envers les institutions politiques, les élus locaux sont perçus comme les représentants de l'État, et donc les premiers visés par la défiance croissante envers celles-ci. Si le maire demeure l'une des rares personnalités politiques qui garde la confiance des Français (61% de confiance contre 24% pour les députés selon le dernier sondage du Cevipof), la France se distingue par son niveau de confiance extrêmement faible envers la politique en général, avec seulement 26% des Français qui déclarent avoir confiance dans la politique, contre 47% en Allemagne. Cette polarisation du débat public est accentuée par les réseaux sociaux qui amplifient les discours agressifs et la contestation, parfois jusqu'à encourager des passages à l'acte.

### La fragilisation de la capacité d'agir des maires est un facteur essentiel de la dégradation leur santé

### Une multiplication des responsabilités des maires ruraux

L'inflation normative, souvent traitée sous le seul aspect de la charge technique, peut être un facteur de stress et de déstabilisation à l'origine de violences. Dans une récente consultation, la délégation aux collectivités du Sénat a mis en avant que 53% des élus locaux estiment que les normes applicables aux collectivités territoriales "se sont complexifiées" depuis trois ans. De fait, les maires qui doivent gérer des dossiers de plus en plus complexes dans des domaines variés (urbanisme, sécurité, écologie, gestion de crise) sont dans une situation de surcharge administrative qui les fragilise face à leurs administrés. Sans compter que la réduction des dotations de l'État et la complexité des procédures accentuent la frustration des habitants – et des élus, et que la fragilisation du pouvoir du maire dans le bloc local, avec le retour des baronnies dans les intercommunalités, est un facteur d'usure. Avec le chercheur Olivier Torres, l'AMRF a démontré que cette fragilisation de leur capacité d'agir est un facteur essentiel de la dégradation de la santé des maires (voir 36000 n°418) pouvant être à la source d'incompréhensions et de tensions.

### L'exacerbation des tensions locales

Cette difficulté à mener un dialogue constructif avec certains de leurs administrés est accentuée par les différentes crises agricoles et économiques. Si on les dit « à portée de baffes », les maires ruraux sont de fait d'abord en première ligne face aux colères des habitants, que certains reportent sur des problèmes locaux, d'urbanisme et d'environnement (ZAN, implantation d'éoliennes, restrictions d'eau, ZFE, etc.), jusqu'à susciter de vives oppositions. L'expression d'une opposition entre "fin du monde" & "fin du mois" a traduit durant la crise des Gilets jaunes cet antagonisme entre des priorités jugées lointaines et des préoccupations plus immédiates. Pourtant, l'opération Mairies Ouvertes et l'écriture des cahiers de doléances et de propositions ont donné la preuve de l'importance du lien entre citoyens et élus pour refaire récit commun.

L'augmentation des violences contre les élus ruraux est un phénomène complexe, mêlant tensions sociales, isolement des élus et montée de l'agressivité dans le débat public. Une accumulation de tensions qui peut avoir des conséquences lourdes sur le moral des élus, poussant certains à la démission par épuisement ou par peur pour leur sécurité et celle de leur famille. Pour y remédier, si des mesures ont été mises en place pour mieux protéger les élus, la tendance reste préoccupante, notamment dans les territoires ruraux où les élus sont en première ligne. ●

### CHIFFRES CLÉS

- 62%** Les atteintes aux élus concernent dans 62% des cas directement le maire, qui est la personnalité politique qui subit le plus de violences (17% des victimes sont des parlementaires, 15% des conseillers municipaux, et 6% des membres du Gouvernement).
- 68%** Les menaces ou outrages concernent 68% des types d'atteintes, loin devant les dégradations (13%) et les violences volontaires (8%).
- 2759** C'est le nombre de procédures ouvertes en 2023 pour des cas d'atteintes aux élus ou aux bien : soit 53 par semaine !
- +14%** Ce chiffre est en hausse de 14% par rapport à 2022, année durant laquelle 2430 procédures ont été ouvertes (déjà en hausse de 30% par rapport à 2021).

**Source :** Centre d'Analyse des Atteintes aux Élus / CALAE 2024

## FOCUS SUR LA LOI DE 2024

La loi du 21 mars 2024 visant à renforcer la sécurité et la protection des maires et des élus locaux en France a introduit plusieurs mesures.

### — Renforcement des sanctions pénales

**Violences physiques :** (Les agressions contre les élus sont désormais punies de peines plus sévères, alignées sur celles prévues pour les forces de l'ordre (trois ans d'emprisonnement et 45000 euros d'amende par exemple pour des violences ayant entraîné une ITT supérieure à huit jours).

**Outrages et menaces :** Les propos injurieux ou menaçants envers les élus constituent un outrage, passible de 7500 euros d'amende et d'une peine de travail d'intérêt général.

**Harcèlement :** Une nouvelle circonstance aggravante est ajoutée en cas de harcèlement moral, notamment en ligne, contre des élus, désormais puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende.

### — Protection fonctionnelle accrue

**Octroi automatique :** La loi prévoit l'octroi automatique de la protection fonctionnelle aux maires, adjoints et anciens titulaires de ces fonctions lorsqu'ils sont victimes de violences, menaces ou outrages liés à leurs fonctions.

**Prise en charge étendue :** Cette protection couvre désormais les frais médicaux et psychologiques, y compris les dépassements d'honoraires, résultant des agressions subies.

**Protection par l'État :** Lorsque les élus agissent en tant qu'agents de l'État (par exemple, en qualité d'officier d'état civil ou de police judiciaire), la protection fonctionnelle est assurée par l'État.

### — Amélioration de la communication entre élus et autorités judiciaires

**Information renforcée :** Les maires doivent être informés par les Parquets des suites judiciaires données aux infractions commises sur leur territoire.

**Conventions locales :** La loi encourage la signature de conventions entre les associations d'élus locaux, les préfets et les procureurs pour améliorer le traitement judiciaire des infractions visant les élus.

## Les outils à la disposition des maires

Le « pack sécurité » est un ensemble de mesures instauré par le gouvernement en 2023 pour renforcer la protection des élus locaux face à l'augmentation des menaces à leur encontre. Ce dispositif, piloté par le Centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus (CALAE), comprend plusieurs initiatives :

- Réseau de référents « atteintes aux élus » : Plus de 3400 référents ont été désignés au sein de la gendarmerie nationale et de la police nationale. Ces référents servent de points de contact privilégiés pour les élus confrontés à des menaces ou des violences, leur offrant écoute et accompagnement.
- Dispositif « Alarme élu » : Les élus se sentant menacés peuvent signaler leur situation à leur commissariat ou brigade de gendarmerie. Ce signalement assure un traitement prioritaire de leurs appels au 17 et une vigilance accrue des forces de l'ordre à leur égard.
- Démarche proactive des forces de l'ordre : Les policiers et gendarmes sont encouragés à aller à la rencontre des élus pour faciliter le dépôt de plaintes, que ce soit à la mairie, au domicile ou sur le lieu de travail de l'élu, garantissant ainsi une prise en charge adaptée et rapide.
- Sessions de sensibilisation : Des formations spécifiques sont proposées aux élus pour les aider à gérer les incivilités et à maîtriser les techniques de désescalade de la violence, contribuant ainsi à leur sécurité au quotidien.
- Mobilisation de la plateforme PHAROS : Cette plateforme permet de signaler les contenus illicites en ligne, tels que les menaces ou les diffamations visant les élus, afin de faciliter leur identification et leur judiciarisation. ●

## — Il a dit



Alain Castang

maire de Rouffignac de Sigoulès (320 hab. / 600 ha.), président de l'Association des maires ruraux de Dordogne (24)

« Lors des États généraux de la Justice en 2021 j'avais apostrophé les ministres Dupond-Moretti et Darmanin pour leur dire à quel point le Procureur de la République était un total inconnu pour les maires ! Depuis les choses ont bien changé. Avec l'AMR24 j'ai instauré un lien direct avec les deux Procureurs, avec notamment l'envoi d'une lettre trimestrielle à notre réseau. Nous allons d'ailleurs organiser le 26 mars une réunion avec la Gendarmerie et les Procureurs, à laquelle nombre de nos collègues ont prévu d'assister, sur le thème de la protection des élus et sur l'évolution du statut de l'élu. Je crois beaucoup à ce dialogue pour nous former mutuellement aux enjeux de la ruralité.

Mais le plus important avec ce rapprochement, c'est l'obtention d'un mail et d'un numéro de téléphone portable qui permet aux élus d'être en contact direct avec les services du Procureur au tribunal. Aujourd'hui un Procureur a environ 30 000 dossiers à traiter, alors si on passe par le cours normal de la justice, le maire est traité au même titre que le délinquant. Avec cet engagement entre les Maires ruraux et le Procureur, dès qu'un maire est menacé, il a un accès direct pour avoir une réponse et connaître les suites à donner. »



L'AMRF  
s'engage

## RENFORCER L'ÉLU DANS SA FONCTION

Parmi les propositions de l'AMRF sur le « Statut de l'élu local », quelques-unes ont justement vocation à donner un « bouclier » aux maires, qu'il s'agisse de donner davantage de solennité à leur mandat électif, de mieux former les maires (notamment à l'exercice de leur pouvoir de police), de s'intéresser à leur santé ou encore d'améliorer leur sécurité physique et juridique :

- **Instaurer une cérémonie officielle en début de mandat**, de manière à officialiser l'entrée dans la fonction ;
- Systématiser le contact Maire – Parquet, en diffusant à tous les maires les coordonnées (mail et portable) du Procureur de la République ou du référent « élus » au sein de chaque Parquet ;
- Renforcer l'arsenal législatif et les moyens effectifs alloués à la justice, pour sanctionner systématiquement et rapidement toutes insultes, menaces, harcèlement (y compris en ligne) ou agressions contre un élu municipal ou sa famille ;
- Entamer une réflexion sur la santé des élus (burn-out, risques médicaux accrus) ;
- Répondre aux difficultés des élus confrontés à des refus d'assurance pour la couverture des locaux et des biens utilisés pour l'exercice de leurs mandats.

Retrouvez l'ensemble des propositions de l'AMRF sur [www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)

### Et si on parlait Cybersécurité ?

Les communes rurales font face à des enjeux croissants en matière de cybersécurité. Vulnérabilité aux attaques, protection des données, sécurisation des boîtes mail, formation à la digitalisation, etc. Afin de mieux identifier vos besoins en matière de sécurité numérique et d'adapter les services que l'AMRF pourraient vous proposer à l'avenir, nous vous sollicitons pour répondre à ce court questionnaire sur les usages informatiques de votre commune.



## Un narcotrafic à la fois omniprésent et invisible en milieu rural

Dans le cadre de l'examen de la proposition de loi visant à lutter contre le narcotrafic, le Sénat a sollicité l'AMRF qui a mis en avant plusieurs constats sur cette réalité.

### Un phénomène sous-estimé mais croissant

Le narcotrafic en milieu rural est en expansion, avec une augmentation de 67% des affaires de trafic en 10 ans. Les faits sont connus, avec des trafiquants qui exploitent les zones boisées reculées ou les fermes abandonnées pour le stockage, la culture illégale et la logistique, profitant de l'éloignement grandissant des forces de l'ordre. En première ligne face à ces problématiques, les maires disposent de peu de moyens pour agir efficacement, notamment sur la dimension sociale liée au narcotrafic. L'absence de centres spécialisés dans la prise en charge des addictions complique en effet la détection et le traitement de ces situations, laissant les victimes dans un isolement profond.

Impossible aussi de ne pas penser aux violences intrafamiliales, dont les auteurs sont souvent liés aux dynamiques du narcotrafic qui agit comme un catalyseur, amplifiant les pressions financières et les actes de violence. Alors que la prévention est un sujet clé, le manque de médecins à la campagne limite la prise en charge des addictions et des violences intrafamiliales, et aggrave les tensions familiales exacerbées par le narcotrafic. Tout cela rend indispensable le renforcement des outils et des moyens d'intervention des maires.

### Plusieurs pistes d'actions proposées

Parmi les pistes formulées par les Maires ruraux, la première concerne le renforcement des forces de l'ordre en zone rurale – avec des brigades mobiles dédiées et des moyens de surveillance associés (vidéoprotection, drones, lecture automatique de plaques, etc.), alors que la promesse de redéploiement des gendarmeries peine à être effective. Sans nier la nécessité d'accentuer les sanctions pour les infractions liées au trafic de stupéfiants, l'AMRF propose aussi de renforcer la prévention en associant forces de l'ordre, élus locaux et citoyens afin de d'améliorer la confiance et accentuer le signalement des comportements suspects.

À noter que dans le cadre de la proposition de loi discutée en ce moment à l'Assemblée, si les Maires ruraux se satisfont des mesures prévues pour affermir le pouvoir du maire dans le signalement des cas locaux et pour renforcer les Conseils Locaux de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), l'ensemble nécessite des ajustements. Face à l'urgence de renforcer les moyens de lutte contre le narcotrafic en milieu rural, l'AMRF affirme qu'il est essentiel d'améliorer la coordination entre élus, forces de l'ordre et services sociaux pour contrer ce fléau.

En outre, les Maires ruraux rappellent qu'ils ne sont pas associés aux politiques nationales de lutte contre le terrorisme – pourtant lié au narcotrafic, qui relèvent exclusivement du Gouvernement. Alors qu'ils sont en première ligne face à leurs concitoyens, ils attendent de la part de l'État un changement profond dans la gestion des individus fichés S, pour éviter d'ajouter de l'inquiétude au contexte ambiant déjà très lourd. ●



## Entretien



### « Le maire représente l'échelon de proximité le plus efficace »

Etienne Ataire

secrétaire général du Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (CIPDR)

#### Quelles sont les problématiques spécifiques aux espaces ruraux en matière de délinquance et comment évolue-t-elle ?

La note d'analyse du Service statistique ministériel de la sécurité intérieure, sur la géographie de la délinquance à l'échelle communale en 2023, fait ressortir que la délinquance enregistrée dans les communes rurales reste inférieure à celle des communes urbaines. En effet, quel que soit l'indicateur, la délinquance pour mille habitants est inférieure dans les communes rurales par rapport aux communes urbaines depuis 2016. Mais il y a certains phénomènes qui sont tout de même inquiétants et spécifiques aux territoires ruraux. Par exemple, il est établi que concernant les féminicides, le taux d'incidence est supérieur en zone rurale que dans d'autres zones, alors que le taux

**« Il est établi que concernant les féminicides, le taux d'incidence est supérieur en zone rurale »**

de violences intrafamiliales n'est pas forcément plus élevé. Le Sénat a établi un rapport sur les VIF en milieu rural. Il y a un enjeu de maillage territorial pour rendre les dispositifs de repérage et d'accompagnement plus accessibles. C'est un point sur lequel nous allons travailler dans le cadre de la prochaine stratégie.

#### Comment la future Stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNPD) se déclinera dans les territoires ?

S'il est encore trop tôt pour rentrer dans le détail des nouvelles mesures que nous avons identifiées, je peux néanmoins vous affirmer que cette future SNPD confirmera le rôle pivot des politiques locales de prévention : c'est toujours le maire qui représente l'échelon de proximité le plus efficace pour animer et mettre en œuvre les actions de prévention sur son territoire.

Face à la hausse des agressions faites aux élus, la future stratégie proposera des mesures de prévention contre toutes les formes de violence à leur égard. De plus, animer et coordonner la prévention de la délinquance selon les échelles territoriales les plus pertinentes suppose de soutenir de plus en plus souvent les maires via l'échelon intercommunal, notamment en

milieu rural, afin qu'ils disposent de réelles capacités d'agir localement.

#### Comment souhaitez-vous accompagner le maire dans son rôle auprès des habitants, notamment en matière de prévention ?

Il faut de façon certaine déjà généraliser l'utilisation des dispositifs de rappel à l'ordre des maires, qui font leur preuve chaque fois qu'ils sont déployés (créé par la loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance, le rappel à l'ordre est un outil méconnu dont dispose le maire pour éviter des troubles dans sa commune).

D'autres pistes sont également envisagées pour aider les maires dans leur mission de prévention comme le développement des outils ou des instances à l'échelon intercommunal, le soutien des coordonnateurs du Conseil local ou intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CL(I)SPD), l'identification de référents prévention de la délinquance au niveau local, le développement des Conseils pour les droits et les devoirs des familles (CDDF) ou bien encore le renforcement du soutien financier du Fonds interministériel de prévention de la délinquance (FIPD) aux porteurs de projet... ●

### Rejoignez les élus impliqués dans la lutte contre les violences familiales

L'AMRF pilote le programme des « Élus Ruraux Relais de l'Égalité », une action visant à mettre en place des initiatives autour de l'accès aux droits, de la prévention et de la lutte contre les violences intrafamiliales et de l'autonomie des femmes. Ce projet se décline autour de plusieurs axes adaptables en fonction de la mobilisation du réseau départemental. Envie d'agir sur ce sujet ? Rejoignez les élu-es ERRE !

➔ [www.amrf.fr/les-dossiers/relais-de-legalite-erre/](http://www.amrf.fr/les-dossiers/relais-de-legalite-erre/)



## Lutte contre les déchets sauvages : même combat !

La Gendarmerie nationale s'engage aux côtés des élus dans la lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique en affirmant que « la protection de l'environnement et la santé sont devenues des sujets de pré-occupation majeurs et un enjeu vital



Le Commandement pour l'Environnement et la Santé (CESAN) de la Gendarmerie nationale propose plusieurs initiatives pour aider les élus ruraux à lutter contre les dépôts sauvages de déchets.

pour l'avenir ». C'est le Commandement pour l'Environnement et la Santé (CESAN) qui est chargé de la mise en place de plusieurs initiatives, notamment pour lutter contre les dépôts sauvages de déchets :

- **Application Gend'Élus** : Cette plateforme numérique fournit aux maires une « boîte à outils » contenant des ressources, des fiches pratiques et un espace de partage collaboratif des bonnes pratiques en matière de délinquance environnementale. Elle vise à offrir aux élus, notamment ceux des petites communes, un service clé en main pour les accompagner dans leurs démarches.
- **Formations en ligne pour les élus** : Le CESAN propose des modules de formation en ligne (MOOC) accessibles via l'application Gend'Élus.

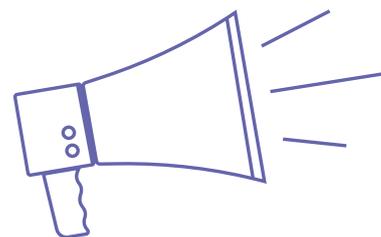
Le premier module est consacré aux dépôts sauvages de déchets, avec d'autres en préparation, comme celui sur les véhicules hors d'usage.

- **Diagnostic environnemental (Diag'Envi)** : Ce dispositif accompagne les élus dans l'identification des risques environnementaux sur leur commune. Un enquêteur environnement de la gendarmerie cartographie les vulnérabilités locales, qu'elles soient naturelles ou liées aux activités humaines, et propose des solutions concrètes.
- **Cartographie des dépôts sauvages** : Le CESAN mène une étude pour recenser et cartographier les dépôts sauvages en France. Cette initiative vise à créer un observatoire commun pour coordonner les actions de lutte contre ces infractions. •

## Doléances : on en parle encore... mais...

Et pour cause, le contenu de ces documents accumulés dans les mairies de France, suite à l'initiative inédite des Maires ruraux de France et des Petites villes, début décembre 2018 pendant la crise des Gilets jaunes, reste éparpillé. Éparpillé dans les archives départementales mais surtout dans le champ politique qui ne les a toujours pas retrouvés pour répondre aux enjeux qui ont été clairement établis par les Français à ce moment-là et pendant le Grand Débat. Ce feuilleton rebondit régulièrement, avec trois épisodes encore récemment.

Après Michel Barnier, son successeur François Bayrou a repris l'idée de « rouvrir » les cahiers. Attention aux vents avec les feuilles ! Du côté des parlementaires, une dynamique de tous les groupes pour aboutir à une résolution transpartisane à l'initiative de la députée de la Drôme Marie Pochon sera sanctionnée par un vote le 11 mars. Ce texte vise à « reconnaître le caractère inédit et historique du recueil des doléances, à financer la finalisation de la numérisation de chaque cahier de doléances ainsi que leur anonymisation, à organiser un événement de restitution des cahiers de doléances du Grand Débat National de 2019 ainsi qu'à accompagner les communes et autorités publiques qui le souhaiteraient, à restituer les doléances émises dans leur Département » précisent les protagonistes. Enfin, une association, « les Doléances » s'est constituée fin 2024, avec pour objet unique, la mise à disposition en ligne de tout le corpus. De quoi inspirer toutes les politiques publiques, un septennat plus tard. Le temps long de la vie politique... On dira qu'à l'époque, l'AMRF avait eu le nez creux ! •



### Les services publics, base de l'insécurité sociale

- 70%** Six Français sur dix indiquent ne pas être satisfaits de la qualité des services publics (61%), un taux qui monte à 70% pour les ruraux.
- 60%** Pour les ruraux, l'éloignement géographique est le principal obstacle à l'accès aux services publics (60%), soit 12 points de plus que l'ensemble des Français.
- 91%** Les pistes privilégiées pour améliorer l'égalité d'accès sont la simplification des démarches administratives (91%) et l'accompagnement de bout en bout par une personne compétente et disponible (91%).
- 32%** C'est le pourcentage de ruraux qui déclarent avoir facilement accès à l'hôpital, contre 83% pour ceux qui résident dans une ville centre.
- 89%** Les Français sont tous favorables à ce que l'installation des médecins sur le territoire soit encadrée (89%), quel que soit le territoire concerné.

**Source** : Sondage réalisé par « Le sens du service public » - février 2025

➤ [www.amrf.fr/2024/10/29/le-retour-des-doleances](http://www.amrf.fr/2024/10/29/le-retour-des-doleances)



## « Exode urbain – On vous a menti ! »

**3 questions à Frédéric Ville, journaliste spécialisé sur la ruralité, qui vient de publier un ouvrage intitulé « Exode urbain – On vous a menti ! » (Salientes Éditions), pour interpeller sur l'absence de vision des opérateurs publics face aux défis d'aménagement du territoire après la crise de la Covid.**

### Qu'est-ce qui vous a inspiré cette enquête sur la réalité ou non de l'exode urbain ?

– Pendant la pandémie de Covid-19, on a parlé d' « exode urbain » de manière exagérée : si les villes s'étaient déversées dans les campagnes, nous l'aurions tous vu ! Aussi, certaines études réalisées pour le compte du gouvernement au sortir de la crise sanitaire ont conclu qu'il y avait eu simplement une « renaissance rurale », limitée géographiquement, notamment au sud d'une ligne Saint-Malo / Genève, avec surtout une poursuite de la littoralisation et une extension de la périurbanisation engagées depuis les années 1970. Bref, cela faisait tellement de « si » et de « mais », qu'au sortir de ces études, la presse concluait qu'il n'y avait finalement pas eu d' « exode urbain ».

Mais j'avais l'intuition qu'une partie de ce discours était faussé. J'ai donc voulu analyser toutes les études démographiques et géographiques à disposition avec parfois leurs biais, et les compléter le cas échéant. Surtout, il me semblait important, de travailler sur le temps long, de savoir ce que ce mouvement était devenu aujourd'hui, de comprendre les profils et les motivations des citoyens choisissant de quitter aujourd'hui les villes et de mettre en lumière les réseaux qui les accompagnent.

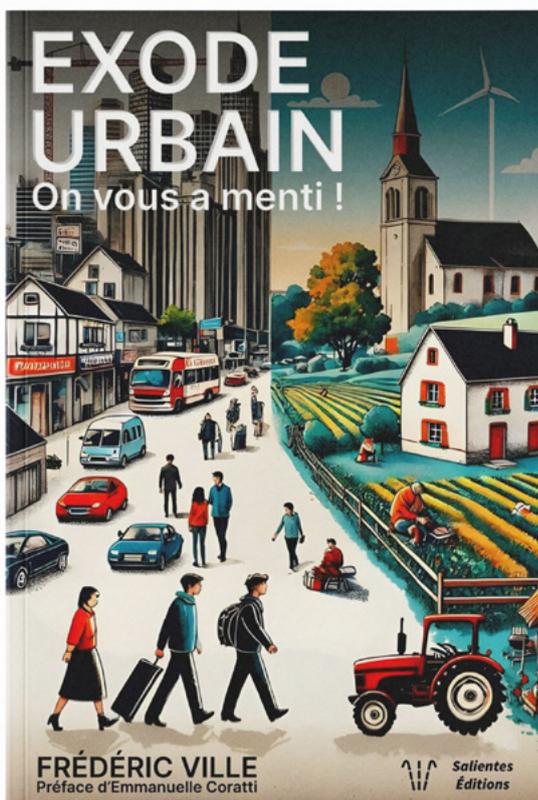
### Quelles sont vos conclusions ? Quelle dynamique était selon vous réellement à l'œuvre pendant la Covid et que se passe-t-il depuis ?

– Selon l'INSEE, l'attrait des campagnes est aujourd'hui légèrement inférieur à ce qu'il était pendant le covid, mais supérieur à ce qu'il était avant. Cela me semble dû à un cadre de vie toujours attractif, à un effet télétravail qui perdure et à un effet crise économique qui pousse à rechercher du foncier moins cher. En outre, ces études continuent de travailler à partir des aires d'attraction des villes, selon lesquelles 95% de la population française est urbaine. Si l'on s'appuyait sur la grille communale de densité (définition du zonage rural de 2021), qui elle estime qu'un tiers de la population française est rurale, on conclurait alors à une renaissance rurale plus forte. Ce n'est pas qu'une bataille d'experts, cela a des impacts très concrets en aménagement du territoire.

Si certains territoires ruraux gagnent des habitants et si 81% des Français nous disent que leur idéal de vie se situe à la campagne, alors les choix d'aménagement du territoire devraient suivre. Villages d'avenir est un programme utile et judicieux, mais que pèsent ses quelques millions d'euros face par exemple aux 42 milliards du Grand Paris Express ou aux 5 milliards du plan de l'État pour Marseille ? Si des campagnes se repeuplent, pourquoi y ferme-t-on encore des maternités, hôpitaux, trésoreries, pourquoi n'y met-on pas plus de moyens pour la santé, la mobilité, etc. ? Le sujet est politique. Malheureusement, contre les faits, certains défendent encore l'idée qu'il n'y a point de salut hors des métropoles.

### Votre livre identifie aussi les profils de ces nouveaux habitants des campagnes. En quoi sont-ils révélateurs des enjeux d'aménagement auxquels sont confrontés les villages ?

– Parmi les néo-ruraux, j'ai fait des portraits aussi bien de pré-retraités et retraités que de classes populaires en quête de loyers plus abordables, ou encore de cadres hautement qualifiés alliant télétravail et mobilité depuis une métropole. On trouve aussi des personnes diplômées en quête de sens, reconverties dans des projets alternatifs : artisanat, coaching, maraîchage... Si des ruraux rechignent parfois à accueillir ces néoruraux qu'ils accusent de ne pas accepter les règles du jeu de la campagne – les odeurs, les bruits, les services nécessairement réduits... –, d'autres au contraire – élus en tête – savent s'appuyer sur le dynamisme de certains de ces néoruraux pour maintenir et créer de nouveaux services. Reconnaître ce mouvement de « renaissance rurale » à sa juste mesure, implique pour l'État d'accompagner davantage les territoires ruraux dans cette transition. ●



— MUNICIPALES

## Sécuriser les conseils

**L**a décision de l'exécutif de présenter en urgence une loi modifiant le mode de scrutin pour étendre le scrutin de liste aux communes de moins de 1000 habitants a une conséquence si elle devait être adoptée : disposer de 10 mois pour préparer le contexte électoral dans chacune des 35 000 communes. Ce qui a fait émerger une crainte chez certains : être en pénurie de candidats.

Pour écarter ce risque et consolider le modèle communal, certains ont imaginé une solution pour qu'en cas de défaut de candidats suffisants par rapport au nombre de conseillers, il puisse être considéré qu'un conseil pourrait fonctionner avec moins de conseillers.

*Ancrer dans la loi le principe de « une commune, une liste, un projet »*

Il s'agirait d'autoriser des listes incomplètes et même des conseils municipaux incomplets, seulement si le nombre total de candidats est inférieur au nombre de conseillers défini dans la strate.

Les listes devraient ainsi comporter un nombre de noms strictement supérieur à la moitié du nombre de conseillers prévu par la loi. Ce qui donnerait un minimum de 8 pour les communes à 15 conseillers, de 7 pour celles à 13 conseillers, etc. C'est en ce sens que l'AMRF plaidera au Parlement pour ne pas piéger les communes, mais bien les aider à dynamiser le futur mandat 2026-2032.

Car pour l'AMRF, alors que le Maire demeure dans les enquêtes d'opinion l'un des rares éléments de stabilité et de confiance aux yeux des concitoyens, l'extension du scrutin de liste est une occasion d'ancrer dans la loi le principe de « une commune, une liste, un projet », et de consolider le système démocratique par sa base. ●

— PATRIMOINE

## Le succès du programme « Patrimoine et tourisme local »

**E**n ce début d'année 2025, la Fondation du Patrimoine dresse le bilan des trois premières années du programme « Patrimoine et Tourisme local » soutenu par Airbnb. Lancé en janvier 2022, le programme a bénéficié d'un mécénat de la plateforme afin de soutenir 200 projets de restauration d'édifices dans les territoires ruraux. Ouvert à tous les porteurs de projets publics ou privés, le programme vise à préserver le bâti qui participe au dynamisme local et à la mise en valeur du patrimoine des territoires, permettant sur le

long terme d'accroître le tourisme et l'économie locale.

Au total en trois ans, 5,6 millions d'euros ont été attribués à 200 projets de restaurations dans des communes rurales françaises et Airbnb a annoncé la poursuite de son soutien au programme en 2025. Pour Victor Provot, conseiller municipal de Thiron-Gardais dans l'Eure-et-Loir (27) et membre du comité de sélection au nom de l'AMRF : « le programme permet de trouver des fonds pour financer le patrimoine rural commun à tous, partout en France. Parmi les lauréats, beau-

*Les communes peuvent faire appel à la Fondation du Patrimoine pour faire partie de ce programme*

*coup de patrimoine atypique, de moulins, d'anciennes maisons de maître ou de fermes ont pu bénéficier des fonds Airbnb pour boucler leur budget et clore les travaux en cours. Il reste encore de nombreux projets très intéressants à valoriser, et il faut vraiment que les collectivités fassent appel à la Fondation du Patrimoine pour faire partie de ce programme ». ●*

### En bref ·

**Doléances** C'est le 11 mars qu'une proposition de résolution sur les doléances a été inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée dans le cadre de la prochaine semaine transpartisane pour réclamer la publicité intégrale des doléances exprimées par les Français à la suite de la démarche de l'AMRF. **/MSA** L'AMRF et la Mutualité sociale agricole s'associent pour améliorer la performance et l'accessibilité aux solutions de la MSA adressées au monde rural pour répondre aux besoins de nombreuses populations. Une convention a été signée lors du Salon International de l'Agriculture. **/Maires** À noter à vos agendas, une conférence en ligne le 25 mars sur l'emploi du temps des maires par le professeur Olivier Torres. Renseignement sur [www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)

REPÉRÉ POUR VOUS

Vers le rééquilibrage des subventions sportives

Dans le cadre du plan « 5000 équipements – Génération 2024 », l'Agence nationale du sport a versé en 2024 plus de 81 millions d'euros de subventions d'investissements (sur les 300M€ prévus jusqu'en 2026). Sur la base des bilans publiés sur le site de l'agence, on constate que 25M€ (soit 31%) ont été versés à des communes rurales au sens de l'INSEE, quand les communes urbaines ont perçu 56M€ (soit 69%).

– VILLAGES D'AVENIR

Les premiers chiffres clés des bénéficiaires du programme

Dans les méandres du PLF 2025, le programme Villages d'avenir a sauvé sa peau et continuera à être financé. Bonne décision au vu du bénéfice concret apporté aux communes retenues pour la première saison. L'AMRF a interrogé 1 200 adhérents bénéficiaires du programme Villages d'avenir afin d'en dresser un premier état des lieux. Bilan « globalement positif » avec des pistes d'améliorations pour ceux qui pourront rejoindre l'aventure suite à la parution dans chaque département de nouvelles communes retenues. Retour sur les principaux enseignements :

**34%** Le programme est utile à des projets pérennes sur des thèmes forts puisque la réhabilitation et la rénovation du bâti, notamment en centre bourg, ressortent comme la thématique dominante des projets des communes (34 %).

En complément, on retrouve des initiatives éducatives ou culturelles (9%), des projets liés à la mobilité (9%), ainsi qu'à l'énergie (8%) et au tourisme (7%).

**47%** Un an après la mise en œuvre du programme, 53% des projets demeurent à l'état des études de conception, mais 24% sont en phase de montage de projet, et 20% sont en cours de réalisation. 3% des projets sont dès à présent achevés, soit au total près de la moitié des villages qui, en moins d'un an, ont concrétisé totalement ou pour partie leur projet.

**75%** Avec plus de ¾ d'opinions positives, le niveau de satisfaction des élus quant à la mobilisation des services de l'État et à l'apport des chefs de projet est élevé (43% très bonne – 32% bonne – 25% insuffisante).



Comme ici à La Gresle (42) autour de la maire Isabelle Dugelet, les échanges des élus avec le chef de projet Villages d'avenir sont des moments essentiels à la réalisation des projets.

**31%** Le manque de financement dédié est le principal obstacle rencontré par les élus dans la mise en œuvre de leur projet (31%). Si 38% ont pu bénéficier des crédits d'ingénierie de l'ANCT, les sources de financement demeurent principalement la DETR et la DSIL. L'AMRF en fera son principal axe de mobilisation pour la suite.

**53%** Addict ! Plus de la moitié des élus labellisés Village d'avenir souhaiteraient proposer un nouveau projet, avec là encore une forte priorisation sur les problématiques de logement et d'habitat (40 %).

**21%** Pour l'avenir, la majorité des élus souhaiteraient que le soutien financier soit renforcé (21%) et que le rôle du chef de projet soit renforcé et clarifié ●

L'AFL accompagne les Villages d'avenir

L'Agence France Locale, partenaire de l'AMRF, accompagne les collectivités rurales que ce soit en ingénierie ou en aide au financement. Aujourd'hui, près de 100 communes Villages d'avenir sont devenues actionnaires de l'AFL.

Plus d'informations ➡ [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)

**/Commerce** Grand colloque sur l'avenir du commerce rural à Clermont-Ferrand le 13 mars. Renseignement sur [www.amrf.fr](http://www.amrf.fr) **/Eau** La proposition de loi sur l'assouplissement de la compétence obligatoire est programmée mi-mars à l'Assemblée. **/DPE** L'AMRF a interpellé les responsables sur l'inadaptation des diagnostics de performances énergétiques aux bâtis ruraux pénalisant les propriétaires. **/Logement** L'ANCT associe l'AMRF à un groupe de travail sur le logement en milieu rural pour sortir de la crise en analysant l'existant, les freins et leviers rencontrés. Les préconisations contribueront au prochain comité interministériel aux ruralités. **/Congrès 2025** Il aura lieu du 27 au 29 septembre au Futuroscope. Une aubaine pour parler des villages d'avenir à quelques mois des municipales.

## BIENVENUE AUX NOUVEAUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES DE MAIRES RURAUX



51 — MARNE

Jean-Luc Ferrand

« Marié et père de 3 grands enfants, je suis maire de Clamanges dans la Marne, commune de 225 habitants située dans la région naturelle de « la Champagne », non loin des coteaux réputés, mais dont l'activité principale est la grande culture. Aujourd'hui

âgé de 72 ans, je me suis engagé rapidement au service des autres : dans les mouvements de jeunesse, puis professionnellement et enfin dans la vie civile.

C'est en 1977, que Diplômé de l'INPSA de Dijon, je suis de retour sur l'exploitation agricole, devenant entre autres, responsable national pendant plus de 20 ans dans la filière de production de pommes de terre. Au sein du village j'ai été pompier volontaire pendant plus de 30 ans, dont 12 ans chef de corps, et c'est en 2001 que je suis élu au conseil municipal, puis maire en 2014, avec la volonté de travailler à l'avenir de ma commune.

En 2015 je découvre l'AMR51, créée par Thierry Barba, pour réagir à cette époque à la loi NOTRe. Cet engagement a fait écho à mes convictions, pour que les campagnes, représentant 90% du territoire, soient en droit d'exister ! Mais l'association départementale, faute de président en 2020, restera en sommeil jusqu'au printemps 2024, où avec cinq autres maires ruraux, nous avons souhaité lui redonner une existence.

Bien entendu, la tâche est difficile, mais notre volonté est grande de promouvoir la reconnaissance de l'importance de la complémentarité des campagnes dans le paysage. L'impasse créée par les politiques successives, basées sur le tout standard et le tout urbain, nous offre paradoxalement une opportunité pour imposer notre participation dans

la définition des orientations à venir. Les Maires ruraux peuvent porter des solutions alternatives, pourvu que les instances prennent en compte les difficultés des petites communes rurales, en veillant à leur préservation et à leur développement, avec pour objectif un meilleur aménagement de l'espace. Intégrer la richesse de la cohabitation de deux modes de vie complémentaires, entre la ville et la campagne, permettrait enfin d'offrir aux citoyens le choix d'environnements égaux, mais non standardisés.

Avec l'équipe qui m'entoure, nous avons identifié dans la Marne deux sujets majeurs. Le premier est celui de la préservation des corps communaux de sapeurs-pompiers, que des textes tendent à anéantir. Nous ne comprenons pas cette volonté qui risque de nous priver d'un service communal, facteur de cohésion sociale, et de surcroît gratuit pour le budget de la protection civile ! Le second, avec les PLUi et le ZAN, qui là encore, s'ils sont mal orientés et mal défendus, seront préjudiciables à l'avenir des communes rurales, et souvent au bénéfice des grandes intercommunalités. Les élus communaux, étant donné leur proximité, sont les plus à même de construire l'avenir de leurs territoires, et il faut s'en donner les moyens !

Les AMR sont les premiers relais fédérateurs au niveau local et alimentent l'association nationale pour une action plus large. Avec mes collègues de toute la France, d'autres sujets nous préoccupent bien sûr comme le statut de l'élu, la problématique des secrétaires de mairie qui sont le maillon essentiel du bon fonctionnement des communes, l'équité des dotations (DGF, DETR etc.), les Villages d'avenir, les ZRR, le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement, etc.

Mon souhait est de tenir un langage franc, défendant la diversité, loin de toute l'ambiguïté instaurée, depuis trop longtemps, dans les actes et les discours. Toute politique devrait être négociée et choisie, pour un développement harmonieux des territoires, dans le respect de la devise républicaine. 🗳️ •

*L'impasse des politiques basées sur le tout urbain offre l'opportunité de nous imposer dans la définition des orientations à venir*



L'AMRF  
s'engage

### Rééquilibrer les compétences entre communes et intercommunalités

Votre collègue Gérard Poujade et plusieurs élus de l'AMRF portent une pétition en ligne pour rééquilibrer les compétences entre communes et intercommunalités, invitant, dix ans après la loi NOTRe, à un indispensable bilan de cette évolution à marche forcée.





58 — NIÈVRE — SANTÉ

## La solidarité pour remédier à la désertification médicale

À Varzy dans la Nièvre, un Médicobus mis en service par la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) fera bientôt escale deux jours par mois dans la commune. Un médecin et un assistant médical seront accueillis à bord pour pallier le manque criant d'offre de soins localement. Proposée par l'agence régionale de santé dans le cadre du programme France Ruralités, cette offre complètera l'arrivée en septembre 2025 d'une nouvelle médecin au pôle de santé de la commune. À terme, le Médicobus devrait circuler dans les 12 villages de l'ancien canton.

Par ailleurs, une journée d'expérimentation en prévention des cancers de la peau sera menée au printemps par l'organisme Avidoc. Elle sera notamment adressée aux agriculteurs, en première ligne de l'exposition au soleil. Pour cette grande première en partenariat avec l'AMRF, deux infirmières seront présentes sur la commune, accompagnée par un dermatologue en visio. Les habitants auront également la possibilité de prendre rendez-vous pour une consultation. D'après Gilles Noël, le maire de Varzy, ces initiatives illustrent la solidarité et l'ingéniosité à l'œuvre dans les territoires : « *le plan France Ruralités que l'AMRF a appelé de ses vœux partout en France peut être un tremplin pour dupliquer ces projets et apporter une solution concrète aux difficultés d'accès aux soins* ». •



Gilles Noël  
maire de Varzy (58)  
- 1 000 hab. / 4 100 ha.,  
vice-président de l'AMRF  
en charge de la Santé

— Il a dit

“ Depuis la révolte des gilets jaunes, l'AMRF s'est mise en ordre de bataille pour que la résonance des problématiques médicales soient prise en compte. On a contribué à construire une démocratie sanitaire renouvelée, à travers la série d'études scientifiques qui permettent d'alimenter le débat public avec des données locales.

Le second levier pour agir, est de participer aux instance locales et régionales afin de **revendiquer une équité territoriale pour le monde rural dans lequel la prévention doit être une réalité**, et pour laquelle les maires ruraux ont des atouts à faire valoir afin de rompre l'isolement des citoyens.

Les élus ruraux ne veulent pas être considérés comme des chéquiers (qu'ils n'ont pas) et **sortir d'une logique de concurrence dans laquelle les territoires ruraux seraient perdant. Mais, à la campagne, on sait expérimenter**. C'est pourquoi on appelle l'État au bon sens pour qu'il fasse vivre la compétence santé dans le cadre d'une alliance territoriale avec les élus, les professionnels, les universités, les syndicats et les forces représentatives pour trouver ensemble les réponses. ”



70 — HAUTE-SAÔNE — SANTÉ

## Souriez, le Buccobus arrive

En Haute-Saône, Lavoncourt a inauguré le Buccobus, un cabinet dentaire itinérant qui sillonne les villages du département pour faciliter l'accès aux soins dentaires. Ce dispositif permet à un chirurgien-dentiste de prodiguer des soins au plus près des habitants, à bord d'un camping-car entièrement équipé. Lancée par la Mutualité Française, déjà à l'origine de l'innovation « Écouter Voir Mobile » en collaboration avec une opticienne, cette démarche est un symbole de solidarité avec les habitants. Le véhicule pourra d'ailleurs systématiquement se raccorder électriquement devant la Maison France Services du village.

Louis-Charles Jeanroy, le dentiste itinérant, a quant à lui tout de suite été conquis par ce projet. Jean-Paul Carteret, maire de Lavoncourt, affirme que : « *c'est une bien belle page de l'histoire des services de proximité que nous écrivons ensemble aujourd'hui. Et comme souvent, cette belle histoire part du terrain, entre hommes devenus amis, avec la volonté partagée de porter des projets* ».

Le Buccobus reviendra un jeudi sur trois à Lavoncourt jusqu'en juin, en alternance avec les communes de Combeaufontaine et Jussey, puis étendra son périmètre d'intervention sur douze communes. Alors que la Haute-Saône figure parmi les départements français les moins



Jean-Paul Carteret a reçu la ministre Françoise Gatel sur sa commune de Lavoncourt le 21 février dernier pour notamment inaugurer ce nouvel équipement itinérant.

dotés en chirurgiens-dentistes, le projet apporte une alternative concrète à la désertification médicale. •



09 — ARIÈGE — CULTURE

« Une rencontre où on se rencontre vraiment ! »

C'est le constat partagé par la centaine de participants à la journée sur l'éducation artistique et culturelle (EAC) initiée et portée par la présidente des Maires ruraux de l'Ariège, Marie-Cécile Rivière. Partant de l'idée d'interroger les modes de coopérations possibles pour que l'EAC se déve-

loppe dans les territoires ruraux, son organisation était nécessairement collaborative, notamment avec l'UFISC partenaire de l'AMRF et l'OCCE Ariège. Cette co-organisation a permis de relever le défi de sortir les acteurs culturels de leur silo, pour dialoguer et échanger sur les questions d'EAC avec des acteurs variés : artistes, associations culturelles, opérateurs culturels, conseillers pédagogiques, IEN, DAC, chargés de diffusion, techniciens, libraire, enseignantes, animateurs, médiateurs,..., et élus bien sûr ! « Quel beau mélange de faiseurs et de faiseuses rassemblés là, soucieux d'être à l'écoute et de partager ! », a témoigné Marie-Cécile Rivière, qui

retient la satisfaction des participants d'avoir pris le temps de sortir de leur quotidien. « Cette respiration est essentielle, pour nous aussi élus. Des journées comme cela permettent de rencontrer des acteurs institutionnels et d'être dans un écosystème d'action nouveau et d'élargir le focus sur un panel plus large d'acteurs..., et de se rendre compte qu'on cherche toujours la solution auprès de l'État..., mais qu'elle est parfois juste à côté de nous ! ». Un exemple réussi de mise en pratique de la volonté de l'AMRF d'approfondir le dialogue entre élus et professionnels qui ne demande qu'à être décliné, car quand l'Etat et certaines collectivités régionales se prennent les pieds dans le tapis et égarent leurs budgets, il est fondamental de pouvoir être en lien dans les territoires et agir sur le terrain ! •



*On cherche toujours l'État..., mais la solution est parfois juste à côté de nous !*



GRAND-EST — COOPÉRATION RÉGIONALE

Ensemble, les AMR de la région montrent les muscles

Fin 2024 s'est tenue à Laneuvelotte (54) une réunion des bureaux des associations départementales des Maires ruraux du Grand Est orchestrée par Éric Krezel, VP de l'AMRF en charge du statut de l'élu et Michel Fournier, président. L'occasion pour les représentants des associations départementales de se réunir au sujet du « Pactes pour les ruralités », pierre angulaire des politiques régionales pour renforcer l'attractivité et la qualité de vie dans les territoires ruraux. Présenté par Denise Buhl, vice-présidente de la région Grand Est, le Pacte propose plusieurs mesures phares, dont la création de douze Maisons de la Région, pour garantir la présence d'un point d'accès stratégique à moins de 80km de chaque commune. Denise Buhl a notamment souligné l'importance

d'éviter le cloisonnement : « On a fait le pari de travailler en transversalité et les mesures sont amenées à évoluer. Rien n'est figé. Les rencontres comme aujourd'hui aident à cela ». Parmi les autres initiatives du Pacte, le soutien à la mobilité, la réhabilitation du bâti vacant et la protection de l'environnement et de la biodiversité démontrent la volonté de la Région de venir en aide aux communes rurales. Des dispositifs tels que le « Coup de pouce rural », permettent d'ailleurs d'aider les communes rurales en prenant en charge une partie des frais de rénovation comme pour les voiries, les aire de jeux, etc. Pour Nicolas Lhuillier, maire du Village d'Avenir de Laneuvelotte (436 habitants / 913 ha.) et trésorier de l'AMR 54 : « Quand le Pacte sera finalisé, notre volonté sera de bien l'expliquer, pour permettre aux communes



La réunion aura mis en lumière le dynamisme des associations départementales du Grand Est, comme en témoigne le doublement des adhérents de l'AMR54 en un an. Une preuve, s'il en fallait, que la ruralité continue de mobiliser et d'innover, forte d'un réseau solidaire et actif.

de s'en servir et de faire valoir leurs droits ». Une visite du village à la fin de la réunion aura d'ailleurs permis aux membres présents de découvrir tous ses récents aménagements, pour la plupart mis en place avec le CAUE de Meurthe-et-Moselle, et de montrer la capacité du village à se projeter dans un avenir durable et inclusif. •

## UNE FORMATION EN LIGNE SUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Réseau-CLER s'associe à nouveau à l'AMRF pour proposer aux élus ruraux un parcours de formation gratuit en ligne intitulé "Les énergies renouvelables : une chance pour mon territoire !". Après le succès de la première édition en 2024, ce nouveau parcours s'inscrit dans la volonté de l'AMRF de donner confiance et envie aux élus locaux de s'emparer du sujet des énergies renouvelables, à travers 4 modules alliant apports théoriques et témoignages inspirants.

**Parcours gratuit en ligne de mars à juillet avec des compilations de ressources pédagogiques, des webinaires, des retours d'expériences et "rendez-vous solutions" entre élus, etc.**

➔ Plus d'informations : [www.amrf.fr](http://www.amrf.fr)

## – Il a dit



**Serge Delfis**  
maire de Blamont dans le Doubs (25)  
- 1 200 hab. / 1 000 ha.

“ Après la formation de l'année dernière, nous avons la chance d'avoir des ressources pour prolonger la démarche en 2025 pour les adhérents de l'AMRF. En cette période chahutée, avec des courants contraires sur les crédits environnementaux, l'échange entre pairs est plus que jamais utile. Je suis persuadé que **c'est justement face à l'adversité qu'il faut combattre, et c'est à nous maires de prendre le relais.** Avec mes collègues du Grand atelier, nous sommes des militants de la ruralité, et fiers de l'être ! Mais pour agir, c'est important de s'appuyer sur un réseau comme le CLER pour monter en compétences, sans rien perdre du partage entre élus, comme on sait le faire à l'AMRF... ”

## • 29 – FINISTÈRE – MOBILITÉ

# La commune expérimente de nouvelles mobilités rurales partagées

Élisabeth Guillerm – Guimiliau  
(1 000 hab. / 1 100 ha.)

**Le projet :** En 2022, la commune de Guimiliau s'est lancée dans une expérimentation ambitieuse sur la mobilité partagée en collaboration avec l'accélérateur Tech4.Mobility du Groupe SNCF et le soutien de l'AMRF.

**Le déroulement :** Reconnue parmi les circuits touristiques, la commune manque d'accès aux transports en commun. Le projet « Stations rurales des mobilités » permet désormais de centraliser en un même lieu de nouvelles offres de mobilités partagées alternatives à l'usage individuel de la voiture. Le service permet de répondre aux besoins variés des habitants. Parmi les offres disponibles, des voitures électriques sans permis accessibles aux jeunes dès 14 ans, un service d'autopartage ou encore des vélos électriques (classique, longtail, vélobus). Les habitants peuvent réserver leur offre à partir de l'application mobile, du site web ou du service téléphonique en fonction des préférences. Le département a également aménagé des pistes cyclables dans le secteur pour encourager les intercommunalités à adopter des habitudes de mobilités plus durables. Caroline Guérin, cheffe du projet, souligne que ces solutions sont pensées pour répondre aux spécificités rurales. Le mobilier a donc été conçu en intégrant



des matériaux comme l'acier galvanisé et l'osier, afin de s'harmoniser avec le paysage local. L'objectif est d'encourager habitants et travailleurs des communes voisines à adopter ces alternatives. L'expérimentation devrait durer 14 mois pour se terminer en juin 2025 et servir de modèle aux autres territoires afin de répondre aux défis de la mobilité durable en zone rurale.

**Le conseil du maire :** « À la campagne, on ne bouleverse pas tout du jour au lendemain. On a une vie paisible, heureuse, sans pollution. Changer nos habitudes de déplacement, c'est encore un défi majeur pour nos territoires ruraux ». •

➔ [www.amrf.fr/initiatives-locales](http://www.amrf.fr/initiatives-locales)

**"Ma mairie  
accessible**

**à moins  
de 2 minutes  
de mon  
domicile"**



**PREMIER LIEU D'ACCES  
AUX SERVICES PUBLICS**



**ASSOCIATION DES MAIRES  
RURAUX DE FRANCE**

# LA PRÉCARISATION CROISSANTE DES POPULATIONS RURALES

En intégrant la définition de la ruralité dans son analyse (88% du territoire et 33% de la population), la 3<sup>e</sup> édition du « Baromètre des mobilités du quotidien » de Wimoov donne à voir de profondes inégalités territoriales, avec deux fois plus de ruraux en situation de précarité mobilité qu'en ville. Un constat partagé qui doit être un levier de sensibilisation sur l'urgence d'agir.



Wimoov forme et accompagne les publics en situation de fragilité et propose des solutions de mobilité. Véritable interface entre les nombreux acteurs de la mobilité des territoires, l'association co-construit de nouveaux dispositifs ou complète l'existant.

➔ <https://wimoov.org>

## Une précarité mobilité\* accrue dans les territoires ruraux

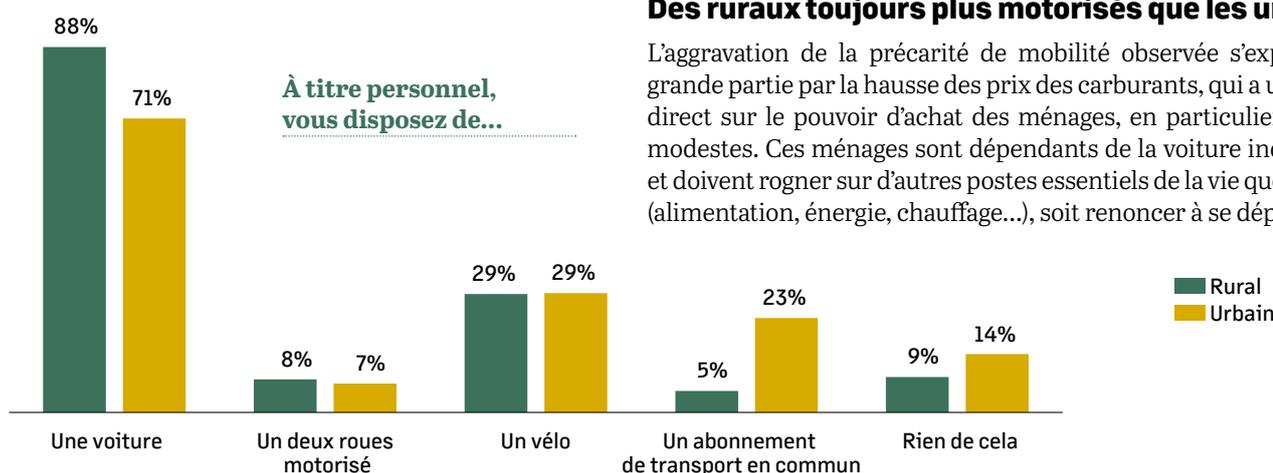
Près de 6 millions de ruraux sont dans une situation de précarité mobilité. Si toutes les populations sont touchées, l'analyse montre qu'elle augmente à mesure que la densité diminue, surtout du fait de la dépendance à la voiture (15% de précaires mobilité en ville, contre 27% à la campagne).

15% DE PRÉCAIRES MOBILITÉ  
EN VILLE, CONTRE 27%  
À LA CAMPAGNE

### Typologie d'exposition aux risques mobilité

		Précarité carburant	Vulnérabilité de mobilité	Dépendance à la voiture
Moyenne nationale	Part de personnes concernées	10%	9,5%	11,5%
	Part de la population à risque	19,5%		
Communes rurales	Part de personnes concernées	12,5%	13%	20,5%
	Part de la population à risque	27,5%		
Communes urbaines	Part de personnes concernées	8,5%	8%	7%
	Part de la population à risque	15,5%		

\* La précarité mobilité est définie à partir de la combinaison de 6 facteurs



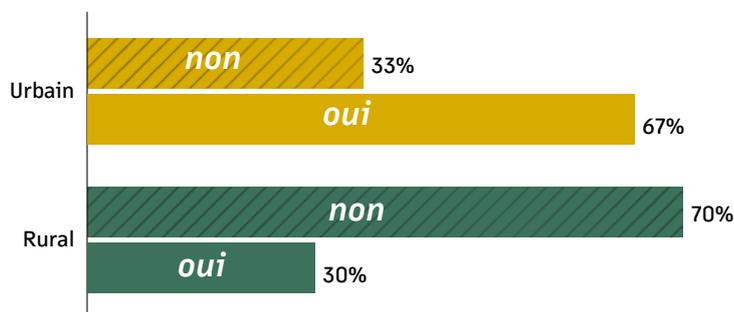
## Des ruraux toujours plus motorisés que les urbains

L'aggravation de la précarité de mobilité observée s'explique en grande partie par la hausse des prix des carburants, qui a un impact direct sur le pouvoir d'achat des ménages, en particulier les plus modestes. Ces ménages sont dépendants de la voiture individuelle et doivent rogner sur d'autres postes essentiels de la vie quotidienne (alimentation, énergie, chauffage...), soit renoncer à se déplacer.

## 70 % des ruraux n'ont pas le choix entre différents modes de transport

L'absence d'alternative impacte prioritairement les plus jeunes, d'autant que l'on observe une diminution de la possession du permis (67% des 18-24 ans vivant en territoire rural ont le permis, contre 91% chez les + de 60 ans). 62% des 18-24 ans disent avoir dû renoncer à un ou plusieurs déplacements, et 20% ont dû renoncer à un emploi ou à y postuler.

## Pour vos déplacements du quotidien avez-vous la possibilité de choisir entre différents modes de transport ?

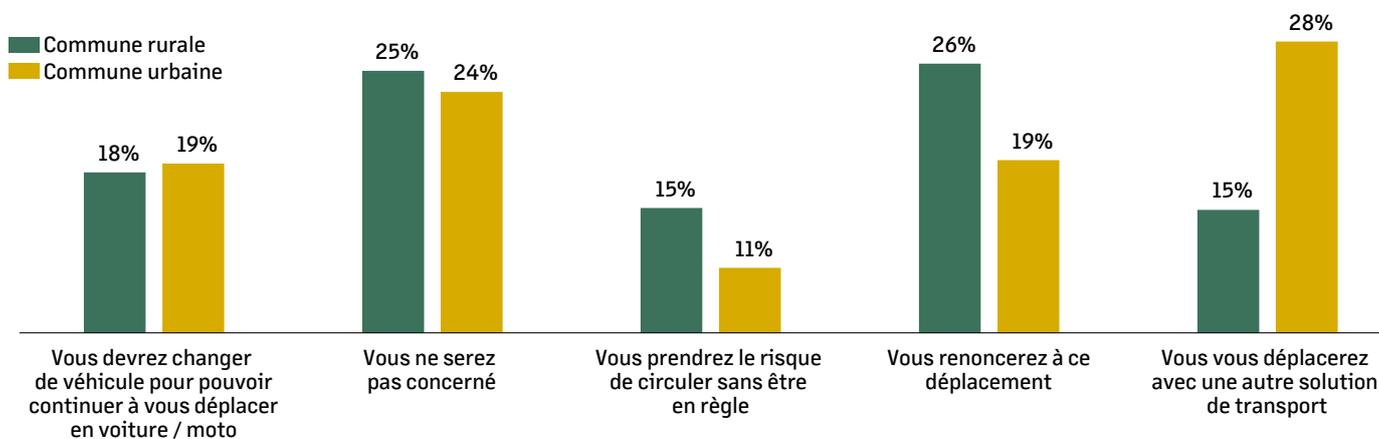


## Les ZFE pénalisent les ménages les plus modestes

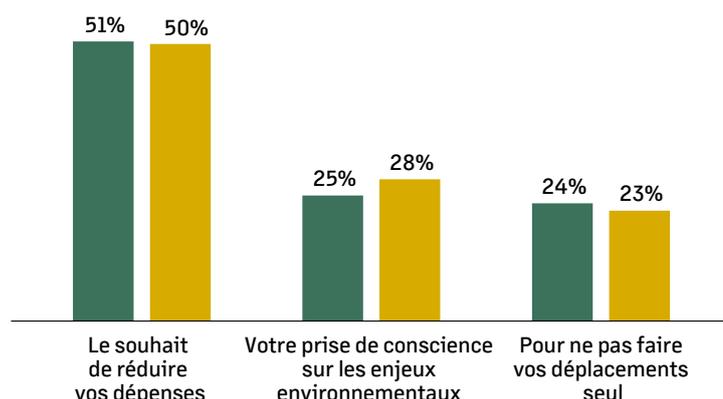
Des inégalités qui se creusent également en raison aussi des réglementations visant à diminuer la pollution de l'air, comme l'instauration des Zones à faibles émissions mobilité (ZFE), dont les inégalités sociales sont patentes : les véhicules les plus anciens et plus fortement émetteurs de particules fines sont surtout possédés par les catégories sociopro-

fessionnelles défavorisées. Même si des aides financières existent pour accompagner la transition vers une voiture plus propre – à l'image du leasing social, 67% des Français ne connaissent pas ces aides. D'ailleurs, en 2023, 60% des ruraux ne connaissent toujours « pas du tout » la réglementation de circulation au sein d'une ZFE.

## Dans un avenir proche, si vos déplacements du quotidien en voiture ou deux-roues motorisés doivent traverser une ZFE...



## Quels sont les deux éléments principaux qui vous ont incité à faire du covoiturage ?



## Vers de nouveaux usages pour faire baisser le budget auto ?

Pour faire face à l'accroissement de cette précarité de mobilité, les Français se tournent parfois vers des solutions alternatives à la voiture individuelle. Pour 50% des répondants, le covoiturage au quotidien est une solution qui permet de réduire ses dépenses. ●

■ Commune rurale  
■ Commune urbaine

LE COVOITURAGE AU QUOTIDIEN  
EST UNE SOLUTION QUI PERMET  
DE RÉDUIRE SES DÉPENSES

## – Il a dit



Luc Maudet

maire des Vallées de la Vanne (89)

- 1 000 hab. / 3 400 ha., référent mobilité de l'AMRF

« Quand on recoupe les travaux de Wimoov avec ceux du Secours catholique ou de Familles rurales, il est frappant de voir que tout se croise. **Le constat est clair et sans appel, on sait tout ce qui fragilise et tout ce qui manque dans nos territoires ruraux**, notamment en termes d'infrastructures.

Les récents rétropédalages du Gouvernement ne nous aident pas, par exemple sur le soutien aux voies douces, et **les propositions de lois dédiées à la mobilité n'avancent pas, alors que tout le monde s'accorde sur la nécessité d'avoir des aides spécifiques** pour le permis de conduire et que la mise en œuvre d'un leasing mobilité permettrait aux plus démunis d'accéder à la propriété de véhicules propres.

Localement on doit regretter que seule la moitié des intercommunalités ait pris la compétence. **L'absence de stratégie concertée, via un schéma directeur des mobilités à l'échelle des bassins de vie par exemple, est un frein à l'action**, notamment pour ce qui concerne les mobilités douces. La mobilité est pourtant essentielle pour l'attractivité de nos campagnes, notamment pour les jeunes dont on voit qu'ils sont de plus en plus dans des situations de précarité faute d'avoir anticipé les coûts.

Aujourd'hui, les solutions de mobilité passent essentiellement par la solidarité : le lien social dans nos villages est important pour mettre en œuvre des solutions. Mais les fonds sont ridicules, et **le maire doit faire preuve d'inventivité : ce n'est qu'avec leur couteau suisse made in AMRF que les maires ruraux peuvent agir !**

L'une des approches que je pousse, c'est de mener des actions d'éducation à la mobilité, en passant par les enfants sur la prévention et l'éducation aux enjeux d'empreinte carbone des déplacements. Quand on voit que les gens prennent leur voiture pour faire 300m, on sait qu'on a des progrès à faire. **Si on travaille de la même manière que ce qu'on a réussi à faire sur les ordures ménagères pour faire évoluer les pratiques**, je pense que l'on peut y arriver ! »



86 – VIENNE – MOBILITÉ

## Chenevelles mise sur la mobilité solidaire pour ses jeunes

Cyril Cibert – Chenevelles (440 hab. / 2 930 ha.)

**Le projet :** Pour répondre au défi de la mobilité des jeunes adultes, la mairie a lancé « L'ami Solidaire », un dispositif novateur qui met à disposition deux véhicules sans permis pour les jeunes de 18 à 25 ans. En échange, ces derniers s'engagent à réaliser quelques heures d'intérêt citoyen au profit de la commune.

**Le déroulement :** Cette expérimentation, soutenue par l'État dans le cadre du plan « France Mobilités Rurales », est une première en France. Les discussions avec la ministre Françoise Gatel ont débuté en septembre 2024 et en janvier 2025, la Préfecture répondait positivement pour installer les voitures dans la commune.

Le maire, Cyril Cibert, insiste sur l'urgence de telles initiatives pour faciliter l'accès à l'emploi pour les jeunes : « *Quand on habite à 16 km de la ville-centre et que les familles n'ont pas les moyens d'acheter une voiture supplémentaire, l'absence de solution de mobilité devient un frein. Nous voulons lever cet obstacle pour que nos jeunes puissent accéder à leurs rendez-vous professionnels et leurs formations.* »

Les véhicules seront accessibles via une application développée par une entreprise de Chenevelles, qui permettra aux jeunes de justifier leur réservation (entretien d'embauche, rendez-vous professionnel, formation...) avant de recevoir une validation du maire. Ce dispositif vient en complément du « Pass permis » déjà en place à Chenevelles, qui finance 900 euros du permis de conduire en échange de 50 heures de service citoyen. L'objectif est double : encourager l'engagement local tout en favorisant l'autonomie des jeunes.

**Le conseil du maire :** « *Quand on habite à la campagne, c'est la double peine : pas de transports et des employeurs qui peinent à recruter faute de candidats mobiles.* » •

L'AMRF  
s'engage

L'AMRF soutient la proposition de loi initiée par la députée du Puy-de-Dôme, Delphine Lingemann, visant à améliorer les mobilités quotidiennes des jeunes dans les territoires ruraux. Elle prévoit de moduler les aides nationales au permis de conduire selon le lieu de résidence pour tenir compte de l'indispensabilité de la voiture en milieu rural, et de renforcer le rôle des autorités organisatrices de la mobilité (AOM) pour faciliter l'accès des jeunes aux services de mobilité et répondre à leurs besoins spécifiques en matière d'accès à l'enseignement et à l'emploi.

## Acteur de la transition énergétique et partenaire de vos territoires



Réduisez  
les coûts  
énergétiques  
de votre  
commune



Bénéficiez de  
retombées  
fiscales  
avantageuses



Disposez  
de revenus  
durables,  
prévisibles et  
en croissance



Favorisez le  
financement  
participatif



Devenez  
actionnaire  
d'un projet  
d'installation  
photovoltaïque



Soutenez  
l'emploi  
local

Photosol est l'un des premiers producteurs français d'électricité photovoltaïque et se positionne parmi les leaders historiques du secteur solaire.

Investies sur le long terme, les équipes de Photosol conçoivent des projets performants et durables de sorte que la valeur ajoutée générée profite aussi aux communes et territoires d'accueil, car ils assurent les conditions d'acceptabilité, les répercussions et les charges associées à ces nouvelles installations.

C'est un élément clé pour une transition accélérée et équitable, et un engagement que Photosol met en oeuvre en tant qu'acteur économique et partenaire de long terme.

Photosol est  
partenaire de

